

Le report de l'âge minimal de départ à la retraite renforce la nécessité de réfléchir à l'accompagnement des seniors dans leur fin de carrière.

## C'est pourquoi FO Groupe Bouygues a déposé une plateforme de revendications auprès de la direction !



Notre ambition est **d'aménager, de dynamiser et de stimuler** les fins de carrière pour permettre l'allongement de la vie professionnelle dans de bonnes conditions de **santé** et de **développement personnel**.



TEMPS DE TRAVAIL

« **Aménager les fins de carrière** », c'est réfléchir à réduire les effets négatifs de certaines situations de travail, en travaillant sur **l'organisation de temps de travail et la pénibilité**.



POUVOIR D'ACHAT

« **Dynamiser les fins de carrière** », c'est permettre aux salariés de continuer à s'investir dans l'entreprise et cela passe par la **reconnaissance de leur expertise** et la formation.



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

« **Stimuler les fins de carrière** », c'est offrir au seniors la possibilité d'accéder au **Temps Partiel Fin de Carrière** ou la **Retraite progressive** afin de leur donner la possibilité de retrouver du temps pour s'investir sur des projets personnels.

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE DEMARCHE



Découvrez plus en détail, les mesures que nous portons en vous connectant à notre site FO Groupe Bouygues



Ecoutez notre engagement syndical sur le sujet de la fin de carrière

L'essentiel,  
c'est **VOUS**

**FO**

Groupe Bouygues  
La force de l'engagement

# Séniors et fin de carrière : FO veut la négociation d'un « Compte Pénibilité Bouygues »

Ce **Compte Pénibilité Bouygues** donnera droit en fin de carrière, à :

- Une **adaptation du temps de travail** et de son organisation : aménagement des rythmes, diminution des déplacements, Télétravail
- La mise en place d'un « **CET fin de carrière** » avec abondement selon le degré de pénibilité
- La participation de l'entreprise au **rachat de trimestres**, majorée selon le degré de pénibilité
- La mise en place d'un dispositif de « **Congé Fin de Carrière** » avec maintien du salaire selon le degré de pénibilité
- Le développement d'un parcours de « **Mécénat de Compétences** » en partenariat avec la fondation Bouygues Construction

***La FOrcé de l'engagement !***